

# Département de la Moselle

## Arrondissement de BOULAY

### Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois

---

Registre des délibérations du Bureau Communautaire

---

**Séance du 6 octobre 2023**

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRUN, Président

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames Patrick PIERRE, Franck ROGOVITZ, Roselyne DA SOLLER, Ginette MAGRAS, Christine THIEL, Denis BUTTERBACH Vice-présidents

*Membres en fonction : 10*

*Membres présents : 7*

*Dont représentés : 0*

*Membres absents : 3*

#### **POINT n°1 : attribution d'une subvention – A2 Fleurs – 22 rue Foch à BOULAY**

Monsieur le Président propose aux membres du bureau d'attribuer une 2370,49 € au titre du dispositif communautaire d'aide à l'activité économique et 2000 € au titre du dispositif « bonus ville de BOULAY » financé par la commune de BOULAY.

L'exposé du Président entendu,

Les membres du bureau,

#### **DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) D'attribuer à l'entreprise A2 fleurs une aide communautaire de 2370,49 € et 2000 € au titre du dispositif bonus Ville de BOULAY,
- 2) De solliciter le remboursement auprès de la Ville de BOULAY, le remboursement de 2000 € correspondant à l'aide attribuée par la Ville de BOULAY,
- 3) D'autoriser le président à signer toutes les pièces administratives et financières afférentes,

---

#### **POINT n°2 : Ajout d'un nouveau fournisseur de denrée alimentaire pour la cantine**

Monsieur le Président propose aux membres du bureau d'ajouter au marché de fourniture de denrées alimentaire un nouveau fournisseur en complément des contrats en cours. Ce nouveau prestataire permettra à la cantine intercommunale de proposer une diversification de produits fromagers. De plus, ce fournisseur détient le certificat « produits biologiques ». Le président présente également aux membres du bureau les tarifs proposés par la société Les Fondus de la Nied

L'exposé du Président entendu,

Les membres du bureau,

**DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) D'autoriser le président à signer un contrat aux tarifs présentés avec la société Les Fondus de la Nied,
- 2) D'autoriser le président à signer toutes les pièces administratives et financières afférentes,

-----

Les membres du bureau,

Jean-Michel BRUN,

Philippe SCHUTZ,

Denis BUTTERBACH,

Jean-Claude BRETNACHER,

Franck ROGOVITZ,

Thierry UJMA,

Roselyne DA SOLLER,

Christine THIEL,

Patrick PIERRE,

Ginette MAGRAS,